



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8848<sup>e</sup>** séance

Lundi 30 août 2021, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Shringla . . . . . (Inde)

*Membres :*

Chine . . . . .	M. Geng Shuang
Estonie . . . . .	M. Lipand
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M. Kiboino
Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Buenrostro Massieu
Niger . . . . .	M. Ousman
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> Miguel
Tunisie . . . . .	M. Laouani
Viet Nam . . . . .	M <sup>me</sup> Tra Phuong Nguyen

## Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Afghanistan

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/762, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

*Votent contre :*

Néant

*S'abstiennent :*

Chine, Fédération de Russie

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 13 voix pour, zéro voix contre et 2 abstentions. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2593 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : La résolution 2593 (2021) adoptée aujourd'hui définit trois attentes claires concernant l'avenir de l'Afghanistan. Premièrement, le Conseil de sécurité compte sur les Taliban pour tenir l'engagement qu'ils ont pris de faciliter le passage en toute sécurité des Afghans et des ressortissants étrangers qui veulent quitter l'Afghanistan, que ce soit aujourd'hui, demain ou après le 31 août. Conformément au droit de quitter tout pays, y compris le sien, chacun doit être autorisé à quitter l'Afghanistan en toute sécurité, quels que soient

la raison ou le moment, par voie aérienne ou terrestre. Cela est de la plus haute importance à nos yeux.

Malheureusement, les États-Unis sont endeuillés par la perte de 13 jeunes soldats qui ont consenti le sacrifice ultime alors qu'ils œuvraient avec diligence pour aider les gens à quitter le pays en toute sécurité. Nous déplorons également le fait que des centaines d'Afghans ont été tués ou blessés dans l'attaque commise à l'extérieur de l'aéroport de Kaboul. Ils s'étaient rendus à l'aéroport en quête d'une vie meilleure. La communauté internationale et la population afghane doivent rendre hommage à leur mémoire en faisant tout leur possible pour continuer d'aider ceux qui veulent partir.

À ce jour, les États-Unis ont facilité l'évacuation depuis l'Afghanistan de plus de 122 000 citoyens américains, ressortissants étrangers et Afghans en danger depuis la fin de juillet. De nombreux acteurs ont rendu cela possible – nos courageux militaires, nos diplomates infatigables et des dizaines de pays, dont de nombreux membres du Conseil de sécurité. Nos alliés et nos partenaires dans le monde entier ont contribué aux évacuations aériennes, certains faisant office de pays de transit et d'autres réinstallant des réfugiés afghans à titre permanent. Nous remercions tous ceux qui se sont associés à cet effort remarquable.

Deuxièmement, la résolution énonce très clairement l'engagement durable du Conseil de sécurité à fournir une aide à ceux qui restent en Afghanistan. Elle souligne que toutes les parties doivent faciliter l'aide humanitaire et que les acteurs humanitaires doivent bénéficier d'un accès total, sûr et sans entrave pour continuer de fournir des services aux personnes dans le besoin. Le peuple afghan souffre non seulement en raison du conflit et de déplacements internes massifs, mais également d'une sécheresse qui sévit dans tout le pays et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les organismes des Nations Unies ont prévenu que les besoins humanitaires au cours des prochains mois seraient considérables. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime que près d'un demi-million d'Afghans ont été déplacés rien que cette année. Le Programme alimentaire mondial estime qu'en l'absence d'aide alimentaire, 14 millions de personnes en Afghanistan risquent de mourir de faim. L'UNICEF a signalé que le nombre de vaccins administrés contre la COVID-19 avait diminué de 80 % au cours des dernières semaines. Une aide humanitaire vitale doit être fournie aux personnes qui en ont désespérément besoin.

Troisièmement, la résolution réitère fermement plusieurs appels persistants du Conseil concernant la situation en Afghanistan. Aujourd'hui, nous avons souligné une fois de plus qu'il était urgent de lutter contre la grave menace du terrorisme en Afghanistan. La terrible attaque commise la semaine dernière à Kaboul a montré la menace bien réelle que posent les groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan. Le Président Biden a clairement indiqué que nous ferions le nécessaire pour défendre notre sécurité et notre peuple. La communauté internationale dans son ensemble est déterminée à faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne jamais un havre pour les terroristes.

En adoptant cette résolution, le Conseil de sécurité a également réitéré l'importance capitale du respect des droits fondamentaux du peuple afghan, notamment les femmes, les filles et les minorités. Nous ne fléchirons pas sur ce point. Le respect des droits de tous les Afghans va de pair avec la nécessité pour les parties d'œuvrer à un règlement négocié et inclusif en vue de rétablir la stabilité en Afghanistan, ce que le Conseil souligne également dans la résolution d'aujourd'hui.

Alors que l'Afghanistan ouvre un nouveau chapitre, il est impératif que la communauté internationale reste unie et résolue, notamment en exigeant que les Taliban respectent leurs engagements. Un de ces engagements, que les Taliban ont pris publiquement et en privé, est que ceux qui souhaitent quitter l'Afghanistan seront autorisés à le faire. La résolution adoptée aujourd'hui montre toute l'importance que le Conseil de sécurité attache à cet engagement, ainsi qu'à celui pris d'autoriser l'acheminement d'aide humanitaire et de prévenir le terrorisme. En adoptant cette résolution aujourd'hui, le Conseil de sécurité a lancé une série d'appels qui sont clairs, nécessaires et dans l'intérêt du peuple afghan. À l'avenir, nous devons lutter contre les menaces les plus pressantes pour la sécurité, défendre les droits du peuple afghan et jeter les bases d'un Afghanistan stable et inclusif. Le peuple afghan n'en mérite pas moins.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je me félicite de l'adoption de la résolution 2593 (2021) aujourd'hui. Je regrette que le texte n'ait pas pu recueillir le soutien de tous les membres du Conseil de sécurité. Les regards de tous les Afghans sont tournés vers le Conseil. Ils attendaient un soutien clair de la communauté internationale et cette désunion est une déception, pour nous comme pour eux. Et pourtant, je ne doute pas que tous les membres du Conseil partagent le même objectif

prioritaire – permettre au peuple afghan de retrouver la stabilité et la sécurité.

Malgré tout, nous avons adopté un texte important qui doit maintenant se traduire sur le terrain. Alors que la situation sécuritaire comme humanitaire ne cesse de se dégrader, la résolution que le Conseil vient d'adopter est claire : elle fixe une série d'exigences vis-à-vis des Taliban. La première concerne tous les Afghans menacés qui souhaitent partir. Les Taliban ont pris des engagements, et nous leur demandons de s'y tenir.

Cette résolution appelle à ce que tous les efforts soient faits pour sécuriser l'aéroport et ses alentours. Créer ce passage sécurisé et protégé est une condition *sine qua non* pour garantir que les Afghans menacés qui souhaitent partir puissent le faire en toute sécurité, mais également que l'aide humanitaire puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin par l'aéroport, bien sûr, mais également par les frontières terrestres. C'est en effet la deuxième exigence fixée par cette résolution : garantir la poursuite des opérations humanitaires. Chaque minute compte pour des milliers d'Afghans qui attendent de la nourriture et des soins. Toutes les parties doivent par ailleurs respecter le droit international humanitaire.

La troisième exigence fixée par la résolution 2593 (2021), c'est la lutte contre le terrorisme. Je réitère à cet égard notre condamnation la plus ferme des récents attentats. Nous l'avons déjà dit dans cette enceinte, nous continuerons de lutter sans relâche contre ce fléau. Là encore, les Taliban ont pris des engagements et ils doivent les respecter. Ils doivent contribuer effectivement à la lutte contre le terrorisme, en particulier à la lutte contre le financement du terrorisme et rompre tout lien d'allégeance avec Al-Qaïda.

La résolution qui vient d'être adoptée rappelle enfin les obligations de tous en matière de droit international humanitaire et de droit des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la protection des civils, l'accès humanitaire et les droits des femmes. Pour ces dernières, l'horizon s'est considérablement obscurci et il est de notre devoir de leur redonner espoir. Les acquis des 20 dernières années doivent être préservés. Les Afghanes ont été en première ligne ces dernières années pour réclamer leurs droits. Leur pleine participation est indispensable à toute solution politique.

Je souhaite enfin souligner que la France a rappelé ses attentes quant à la mise en place, par la négociation, d'un Gouvernement de transition qui répond aux aspirations de la population afghane. Nous serons

attentifs dans les prochains jours à la coordination des efforts de tous sur le terrain, en particulier avec l'ONU, pour que cette résolution se traduise en actes.

J'aimerais ici saluer le rôle essentiel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le courage de ses équipes, ainsi que l'ensemble des organismes des Nations Unies, en particulier les agences humanitaires. Nous continuerons de soutenir le travail de la MANUA et nous serons attentifs à ce que la Mission continue de bénéficier d'un mandat suffisamment robuste pour poursuivre son rôle fondamental sur le terrain.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le Conseil de sécurité s'est exprimé clairement sur la situation en Afghanistan et a défini ses attentes minimales vis-à-vis des Taliban.

Premièrement, la priorité immédiate est de veiller à ce que toutes les personnes qui souhaitent quitter l'Afghanistan puissent le faire en toute sécurité. Nous avons été clairs : les Taliban doivent respecter les engagements qu'ils ont pris de garantir un droit de passage en toute sécurité au-delà du 31 août.

Deuxièmement, l'Afghanistan ne doit plus jamais devenir un refuge pour les terroristes. Nous avons condamné sans équivoque l'attentat perpétré à l'aéroport de Kaboul la semaine dernière et nous adressons à nouveau nos condoléances et notre sympathie aux personnes endeuillées et blessées. Une approche coordonnée sera essentielle pour contrer toute menace extrémiste émanant de l'Afghanistan, et nous appelons les Taliban à respecter les engagements auxquels ils ont souscrit dans l'accord de Doha.

Troisièmement, la situation humanitaire exige une attention urgente. Nous nous coordonnons étroitement avec nos partenaires pour renforcer les efforts visant à appuyer l'aide humanitaire et à garantir aux travailleurs et aux organisations humanitaires un accès sans entrave.

Enfin, les acquis des 20 dernières années doivent être protégés et les droits humains, notamment ceux des femmes, des enfants et des minorités, doivent être préservés. La résolution 2593 (2021) pose un jalon que la communauté internationale suivra de près.

La résolution d'aujourd'hui constitue un pas important vers une réponse internationale unifiée à la situation en Afghanistan. Nous continuerons de nous appuyer sur ce texte pour veiller à ce que le Conseil fasse répondre les Taliban du respect de

leurs engagements. Les Taliban seront jugés par la communauté internationale à l'aune de leurs actions sur le terrain, et non de leurs paroles.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption aujourd'hui de la résolution 2593 (2021), sur l'Afghanistan. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à la France, au Royaume-Uni et aux États-Unis pour les efforts qu'ils ont déployés à cette fin.

L'Irlande a voté pour la résolution, car elle croit en l'importance de la voix du Conseil de sécurité en ce moment charnière pour l'Afghanistan. Nous aurions, bien sûr, préféré envoyer un message uni.

Nos pensées vont aujourd'hui aux Afghans qui cherchent désespérément à quitter leur pays pour trouver la sécurité ; aux femmes et aux enfants qui savent que leurs droits fondamentaux sont désormais menacés ; et à tous les Afghans qui ont besoin d'aide humanitaire, notamment ceux qui ont faim et ne bénéficient pas d'un accès sûr à l'eau. C'est là-dessus que notre attention collective doit se concentrer. Nous ne pouvons pas détourner le regard. C'est pourquoi l'accent mis dans la résolution sur la nécessité d'assurer un accès complet, en toute sécurité et sans entrave à l'ONU et à tous les acteurs humanitaires pour qu'ils puissent fournir une aide humanitaire permettant de sauver des vies et d'assurer la survie est si important.

Nous nous félicitons également de l'accent mis sur le respect des droits de l'homme et de la réaffirmation claire et sans équivoque de l'importance que revêt la participation entière, égale et véritable des femmes à tout règlement politique négocié. Nous aurions bien sûr préféré un libellé plus fort sur le respect des droits de l'homme, en particulier compte tenu de la situation à laquelle sont maintenant confrontées les femmes et les filles afghanes. Le 19 août, l'Irlande et le Mexique ont conjointement exhorté le Conseil à accorder la priorité absolue aux femmes et aux filles. L'Irlande appelle toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, du droit des réfugiés et du droit des droits de l'homme.

Je répète ce que j'ai dit dans la salle le 16 août : dire à la communauté internationale ce qu'elle veut entendre ne trompera personne (voir S/PV.8834). Nous avons pris note de la déclaration publique faite par les Taliban. Nous les jugerons à l'aune de leurs actes, et non de leurs paroles.

Pour l'heure, la communauté internationale doit continuer à exiger que toutes les personnes qui doivent quitter l'Afghanistan, qu'il s'agisse d'Afghans ou de ressortissants étrangers, soient libres de le faire en toute sécurité et en bon ordre. Nous réaffirmons notre ferme opinion selon laquelle l'accès à tout point de passage aérien ou terrestre doit être accordé sans conditions préalables.

L'Irlande ne vacillera pas dans sa détermination à travailler aux côtés des autres membres du Conseil de sécurité pour que la situation en Afghanistan reste en tête de nos priorités, y compris lorsque nous assumerons la présidence du Conseil pour le mois de septembre.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie condamne fermement les attaques terroristes meurtrières qui a été perpétrée le 26 août près de l'aéroport de Kaboul, faisant des centaines de morts. Nous exprimons nos condoléances aux familles et aux proches des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Parallèlement, nous avons dû nous abstenir dans le vote sur la résolution 2593 (2021), sur l'Afghanistan. Nous l'avons fait parce que les auteurs du texte n'ont pas tenu compte de nos préoccupations de principe.

Premièrement, bien que la résolution ait été proposée dans le contexte d'une terrible attaque terroriste, les auteurs ont catégoriquement refusé de mentionner des organisations terroristes internationalement reconnues – Daech et le Mouvement islamique du Turkestan oriental – dans le paragraphe portant sur la lutte antiterroriste. Nous y voyons une réticence à reconnaître l'évidence et une volonté de faire la distinction entre « nos » terroristes et « leurs » terroristes, c'est-à-dire de minimiser la menace terroriste provenant de ces groupes.

Deuxièmement, au cours des négociations, nous avons souligné que l'évacuation de spécialistes afghans qualifiés allait entraîner des incidences négatives inacceptables sur l'économie afghane. Du fait de cette fuite des cerveaux, le pays ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs de développement durable. Ces éléments, qui sont importants pour le peuple afghan, n'ont pas été pris en considération dans le texte.

Troisièmement, les auteurs n'ont tenu aucun compte de nos propositions d'intégrer au texte des références à l'influence néfaste que le gel des avoirs financiers afghans exerce sur la situation économique et humanitaire du pays, pas plus qu'à l'impérieuse nécessité

de fournir à l'Afghanistan une assistance humanitaire strictement conforme aux principes directeurs des Nations Unies, tels que consacrés par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

Nous comprenons les raisons qui ont poussé les auteurs à tenter de recourir à l'autorité du Conseil de sécurité pour adopter la résolution sous cette forme et dans un délai aussi court, mais peut-être que si nous avions eu plus de temps, le résultat du vote aurait été différent.

Dans le même temps, nous voyons ici une tentative de rejeter la responsabilité de l'effondrement de la présence depuis 20 ans des États-Unis et de leurs alliés dans la région sur les Taliban et les pays de la région qui vont devoir subir les conséquences de cette longue campagne. Cette action irresponsable de la coalition occidentale et son attitude vis-à-vis des événements en Afghanistan n'ont rien de surprenant compte tenu, entre autres, de la manière purement formelle dont la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, à laquelle a succédé la mission Resolute Support, rendait compte au Conseil.

Pour sa part, la Fédération de Russie a toujours appelé de ses vœux un Afghanistan pacifique, sûr et prospère, sur le territoire duquel il n'y aurait aucune menace terroriste ou liée à la drogue. Nous entendons continuer d'apporter notre appui au peuple afghan, dans l'optique de parvenir à cet objectif.

**M. Lipand** (Estonie) (*parle en anglais*) : À la lumière de l'évolution incertaine de la situation en Afghanistan et de la fragilité des conditions de sécurité à l'aéroport de Kaboul, l'Estonie a voté pour la résolution 2593 (2021) aujourd'hui.

La situation humanitaire en Afghanistan se détériore. Les organisations humanitaires et l'ONU se sont engagées à rester sur place et à fournir des secours et une assistance, mais elles ont besoin d'un accès sans entrave et de l'assurance que leur personnel et les fournisseurs d'aide pourront travailler et distribuer l'assistance sans être en butte aux interférences ou aux menaces sur leur sécurité. Cela inclut la nécessité d'un aéroport opérationnel et sécurisé à Kaboul, qui permette aux personnes et aux biens de se déplacer autant que nécessaire.

En outre, bien que la situation en Afghanistan soit actuellement très floue, les deux dernières semaines ont montré que de nombreux aspects font l'objet d'un consensus. J'en soulignerai quatre : nous avons tous

préconisé le renforcement des efforts visant à fournir une assistance humanitaire à l'Afghanistan ; nous avons tous reconnu que, pour une paix durable et sans exclusive, un règlement politique négocié doit être trouvé, avec la participation entière, égale et véritable des femmes ; nous avons souligné de concert qu'il importait d'adhérer aux normes internationales relatives aux droits humains, en particulier concernant les femmes, les enfants et les minorités ; et nous avons tous réaffirmé qu'il importait de combattre le terrorisme en Afghanistan.

Dans cet esprit, je tiens simplement, pour terminer, affirmer que nous sommes impatients de faire fond sur ces éléments, dans l'intérêt de tous les Afghans.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : La situation intérieure en Afghanistan a connu des changements radicaux. À la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain, le Conseil de sécurité a tenu des consultations intensives pour trouver une solution efficace, propre à aider l'Afghanistan à rétablir la paix, la stabilité et l'ordre, conformément aux attentes de l'ensemble de la communauté internationale.

Dans le même temps, compte tenu de la situation fragile et délicate du pays, ainsi que des nombreuses incertitudes qui planent, les mesures prises par le Conseil de sécurité, quelles qu'elles soient, doivent contribuer à apaiser les tensions et le conflit plutôt qu'à les intensifier, de sorte que l'Afghanistan puisse connaître une transition sans heurt, et non pas retomber dans la tourmente.

Les pays concernés ont distribué le projet de résolution vendredi soir, en exigeant qu'une décision soit prise dès lundi. La Chine nourrit de sérieux doutes quant à l'urgence et la nécessité d'adopter la résolution 2593 (2021) et quant à l'équilibre de sa teneur. La Chine a néanmoins participé de manière constructive aux consultations et a, avec la Russie, proposé des amendements importants et raisonnables. Malheureusement, nos amendements n'ont pas été entièrement adoptés.

La Chine a toujours été opposée à ce qu'un rédacteur impose un projet de résolution, ou fasse avancer son adoption de force. C'est sur la base de ces réflexions que la Chine s'est abstenue dans le vote sur le projet de résolution.

Le chaos observé récemment en Afghanistan est directement lié au retrait hâtif et anarchique des forces étrangères. Nous espérons que les pays concernés se rendront compte que ce retrait ne signe pas la fin de

leurs responsabilités mais le début d'un processus de réflexion et de correction.

Les pays concernés doivent en tirer des enseignements ; respecter véritablement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan ; et honorer sincèrement le droit du peuple afghan à décider de son propre avenir. Il est à espérer que ces pays renonceront effectivement à leur tendance peu judicieuse à imposer leur propre volonté et mettront fin à la pratique hégémonique qui consiste à exercer des pressions et à imposer des sanctions, voire à recourir à la force en toutes circonstances.

Ces pays doivent assumer la responsabilité de ce qu'ils ont fait ces 20 dernières années et honorer leurs engagements en faveur d'une reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Ils ne peuvent pas prétendre se soucier du bien-être du peuple afghan alors même qu'ils imposent des sanctions unilatérales, ni prétendre appuyer l'accélération du développement socioéconomique du pays pendant qu'ils saisissent et gèlent les avoirs des Afghans à l'étranger.

Ils laissent dans leur sillage une immense catastrophe en Afghanistan – une catastrophe qu'ils ont déclenchée – et en rejettent la faute et la responsabilité sur les pays voisins et le Conseil de sécurité. Les actions des forces étrangères en Afghanistan ces 20 dernières années, notamment les activités criminelles menées sans discernement par les forces australiennes et des États-Unis, qui ont tué des civils, ne doivent pas être passées sous silence et doivent continuer de faire l'objet d'enquêtes.

La récente attaque menée en représailles contre Daech par les États-Unis a entraîné la mort de civils innocents. Nous appelons les États-Unis à s'abstenir d'attaquer ou de bombarder aveuglément les zones peuplées de civils en Afghanistan.

Face à l'évolution fondamentale de la situation intérieure en Afghanistan, la communauté internationale doit engager le dialogue avec les Taliban et s'employer à leur fournir des orientations. La communauté internationale doit apporter à l'Afghanistan l'aide requise d'urgence dans le domaine économique et en termes de moyens de subsistance et de réponse aux besoins humanitaires, afin d'aider les nouvelles autorités à préserver le fonctionnement normal des institutions gouvernementales, ainsi que l'ordre public et la stabilité, à remédier aux problèmes liés à la dépréciation de la monnaie et à l'augmentation des prix,

et à s'engager dans les meilleurs délais sur la voie d'une reconstruction pacifique.

La Chine a toujours attaché une grande importance à la lutte antiterroriste en Afghanistan. Nous condamnons avec force la récente attaque terroriste perpétrée à Kaboul. Cette attaque terroriste prouve une fois de plus que la guerre en Afghanistan n'a pas atteint l'objectif d'éliminer les forces terroristes en Afghanistan. Le retrait précipité des troupes étrangères a probablement donné à diverses organisations terroristes l'occasion de faire leur retour. Nous espérons que la sécurité de l'aéroport de Kaboul pourra être garantie, que l'évacuation du personnel concerné pourra se dérouler sans heurts et que toutes les parties concernées pourront renforcer leur coordination afin de prévenir ensemble de nouvelles attaques terroristes.

Il est impératif que l'Afghanistan ne redevienne pas une source ou un foyer du terrorisme. Voilà la règle fondamentale à laquelle le pays doit adhérer dans un règlement politique futur, quel qu'il soit. Nous espérons que les Taliban honoreront sincèrement leurs engagements et se dissocieront complètement de toutes les organisations terroristes.

En luttant résolument contre les forces terroristes internationales telles que Daech, Al-Qaida et le Mouvement islamique du Turkestan oriental, les pays doivent respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité afin d'empêcher les terroristes réunis en Afghanistan de semer le chaos. Quand il s'agit des questions intéressant la lutte contre le terrorisme, il ne doit y avoir ni deux poids, deux mesures ni approches sélectives.

Le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan arrivera à expiration le 17 septembre. La Chine entend bien poursuivre des consultations constructives avec les membres du

Conseil de sécurité et tenir un dialogue approfondi afin de parvenir à un large consensus sur des questions telles que la présence des Nations Unies en Afghanistan durant la prochaine phase. Notre objectif est d'aider le pays à parvenir à la paix et à la réconciliation et à lancer son processus de reconstruction.

En tant que membre du Conseil de sécurité et un des principaux voisins de l'Afghanistan, la Chine a toujours respecté le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de ce pays et appliqué une politique amicale à l'égard de tous les Afghans. Nous sommes disposés à continuer de développer des relations coopératives et de bon voisinage avec l'Afghanistan et à jouer un rôle constructif dans la reconstruction pacifique du pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

Avant de lever la séance, qui est la dernière séance programmée par le Conseil de sécurité pour le mois d'août, je souhaite adresser les sincères remerciements de la délégation indienne aux membres du Conseil – et à son secrétariat – pour tout l'appui qu'il nous ont fourni durant ce mois.

Le mois a effectivement été chargé, et nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pas pu y arriver sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris l'équipe d'appui technique, les fonctionnaires des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et les agents de sécurité.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation irlandaise pour le mois de septembre.

*La séance est levée à 15 h 40.*